



# Association d'Histoire et de Géographie en Pays Aunisien

## LETTRE d'INFORMATION N° 14

### Janvier 2026

Les 20 ans de l'association ayant été fêtés dignement à Thairé d'Aunis, avec quatre conférenciers remarquables et un public nombreux, l'AHGPA ne compte pas s'endormir sur ses lauriers et se tourne résolument vers l'avenir avec des projets solides qui se travaillent au quotidien.

Des rendez-vous importants nous attendent :

- L'Assemblée Générale le 28 mars à Longèves où Yannis Suire, conservateur du patrimoine, nous parlera du Marais poitevin qu'il connaît bien à travers les descriptions de Claude Masse. Les activités de l'association seront ensuite montrées, et nous souhaitons que de nouveaux membres rejoignent l'équipe dynamique qui préside à ses destinées.
- Le deuxième rendez-vous important sera la Rencontre annuelle qui se déroulera à Sainte-Soulle sur le thème du canal de Marans les 14 et 15 novembre 2026. Un groupe de travail est à l'ouvrage depuis huit années, et a déjà produit des fascicules sur l'histoire du canal, les écluses d'Andilly, le tunnel St Léonard, la main d'œuvre, les fortifications allemandes. D'autres sujets sont en cours et une brochure résumera tous ces aspects. Des conférenciers de poids analyseront cet ouvrage d'art si précieux.

En attendant, tous les premiers samedis du mois, l'équipe de l'AHGPA se réunira pour écouter des communications inédites et régler le fonctionnement de l'association.

L'AHGPA sera aussi au salon des collectionneurs le 8 février à Nieul-sur-mer, au château de Buzay le 6 et 7 juin et probablement dans d'autres lieux au contact avec le public.

Le conseil d'administration de l'AHGPA sera en outre à Clavette en février et dans un autre lieu aunisien en août.

Et puis, nous resterons à l'écoute des dossiers qui touchent le patrimoine aunisien : que vont devenir l'Hermione ? Le pont de Tasdon à La Rochelle ? Les fonds patrimoniaux des musées rochelais ? Et surtout quid des aménagements dans les communes du rétro-littoral après les élections municipales : les villes côtières vont-elles continuer à se servir au détriment des petites communes de l'intérieur ?

Nous sommes attentifs aux évolutions du littoral et souhaitons que l'année 2026 sera belle et heureuse en Aunis.

Jean-Luc Dupas